

## Compte rendu Conseil D'Administration du mardi 27 janvier 2015

Le compte rendu du précédent Conseil d'administration est approuvé à l'unanimité des membres présents lors de ce CA.

### Objet 1: Affaires administratives et financières

#### 1.1- Conventions

Une convention de partenariat entre la mairie de Dinard et le collège est présentée. S'agissant d'une convention n'engageant pas les finances de l'établissement, il n'y aura pas de passage au vote.

Cette convention de partenariat permet à l'établissement de faire appel à des bénévoles pour du soutien scolaire de la part d'enseignants retraités.

Concrètement, 2 enfants du voyage sont concernés au collège et quelques élèves pour lesquels un aménagement spécifique est mis en place. M. Vieuxloup remercie la municipalité de cette précieuse opportunité.

#### 1.2 - affaires diverses

M. Garnier, gestionnaire du collège, propose la reconduction du contrat de maintenance téléphonique dont l'établissement est satisfait.

La reconduction est votée à l'unanimité.

M. Garnier demande l'autorisation au CA de proposer à la vente un objet confectionné en 6<sup>e</sup>. Il s'agit d'une voiture pour la technologie qui sert de support d'apprentissage. Le coût de cette voiture est de 6€.

La proposition est votée à l'unanimité.

### Objet 2: Vie scolaire et pédagogique : la dotation globale horaire

La dotation est de 673 heures.

HP	<b>626</b>
HSA	<b>39,5</b>
IMP	<b>7.5</b>

Compte tenu de cette dotation, la structure proposée l'année prochaine est la suivante :

6 classes de 6<sup>e</sup>

6 classes de 5<sup>e</sup>

6 classes de 4<sup>e</sup>

5 classes de 3<sup>e</sup>

C'est une division de plus au regard des prévisions de l'an passé pour la rentrée prochaine.

Avec cette dotation, nous préservons les aides habituelles en 5e soit une heure en mathématiques et une heure en français. Toutefois, les aides en mathématiques niveau 3<sup>e</sup> sont supprimés.

La nouveauté cette année est l'apparition des indemnités de missions particulières (IMP) suite au changement du statut des professeurs.

Ces IMP sont pour l'instant placés, sous réserve du prochain décret, comme suit :

- 4.5 IMP d'aide en petits groupes
- 2 IMP pour la coordination en EPS
- 1 IMP pour le laboratoire de technologie

Les enseignants présents souhaitent qu'une motion soit déposée au CA concernant ces IMP. Elle est jointe à ce compte rendu.

Après discussion, passage au vote.

Contre : 0

Absention : 6

Pour : 13

La répartition horaire est votée.

### **Objet 3 : questions diverses**

#### **Séjour à la montagne niveau 4°**

Pour la seconde année, les élèves de 4° sont partis en séjour à la montagne à Val Thorens. Il s'agit de découvrir un nouvel environnement, s'initier au ski et développer les compétences civiques du « vivre ensemble ».

Après 2 journées durant lesquelles les élèves ont cherché leurs repères, le groupe a fait preuve d'un remarquable état d'esprit.

Entraide, solidarité, y compris de la part de ceux qui sont en difficultés scolaires et qui se sont faits remarquer au collège pour des problèmes vie scolaire.

Les encadrants félicitent les élèves de cet excellent état d'esprit. Ce séjour est l'occasion pour les élèves de présenter un travail oral visant à la préparation de l'histoire des arts en 3°.